# Procès-verbal du 24 novembre 1872.

Sont présents : Alfred Andrié, Adh. Schwitzguébel, Justin Guerber et Paul. Junet ; absent : Charles Chopard.

**I. Nouvelles des sections de la Fédération jurassienne.**

1.Le compagnon Favre annonce la formation définitive d'une section à Martigny-Bourg (Valais).

2. Une lettre de la section de Neuchâtel nous avise qu'elle adhère complètement aux résolutions des deux congrès de St-Imier et demande qu'une enquête soit ouverte sur l'affaire Stegmeyer.

Il est décidé d'inviter la section de Neuchâtel à ouvrir elle-même l'enquête demandée.

**Il. Nouvelles de l'extérieur.**

3. Une section française s'abonne pour un an au *Bulletin*.

4. Un adhérent français donne des renseignements sur la situation en France ; il confirme la nouvelle de la constitution de nouvelles sections et de leur fédération probable et prochaine.

**III. Résolutions spéciales du comité fédéral.**

5. Le compagnon Alfred Andrié est chargé de l'administration et de l'expédition du *Bulletin* pour l'année 1873. Toutes les communications concernant le *Bulletin* doivent lui être adressées ; son adresse est :

Alfred Andrié. monteur de boîtes, Sonvillier (Jura Bernois, Suisse.)

6. Il est soumis à l'approbation du Comité fédéral un avis

destiné à être inséré dans le *Bulletin*, concernant le *Mémoire jurassien*, l'*Almanach du Peuple pour 1873* et les abonnements au *Bulletin*. Cet avis est approuvé.

7. Il est décidé, pour autant que l'intérêt de la cause ne l'exigera pas autrement, que les décisions ou communications du comité fédéral seront adressées aux sections par la voie du *Bulletin*, la copie des circulaires occasionnant toujours une perte de temps très considérable.

En conséquence , tous les comités sont invités à prendre un abonnement au *Bulletin*, afin d'avoir toujours dans les archives des sections un exemplaire de chaque numéro.

8. Les sections sont invitées à correspondre plus fréquemment avec le comité fédéral.

[/Pour le Comité fédéral jurassien, Le Secrétaire des séances,

Paul Junet./]